



## PREVENTION CANICULE

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU REGISTRE

Depuis les événements survenus lors de la canicule de l'été 2003, la loi du 30 juin 2004 confie aux maires la charge de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile, ceci en prévention de risques climatiques exceptionnels.

L'inscription à ce dispositif est une démarche volontaire ( facultative) qui s'effectue à la demande :

- De la personnes concernée ou de son représentant légal
- D'un tiers (parent, voisin...)

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le formulaire ci-joint en le retournant par courrier à la Mairie de Lespinasse, service Gestion des Risques, place de l'Occitanie, 31150 LESPINASSE ou le déposer à l'accueil de la Mairie.

L'objectif de ce dispositif de prévention permet d'avoir un contact avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils en cas de fortes chaleurs. Ce registre est nominatif et confidentiel, il peut être transmis au préfet à sa demande en cas d'alerte et d'urgence. Sans demande expresse de votre part, l'inscription est reconduite chaque année.

<b>Bénéficiaire</b>	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone fixe :	Téléphone portable :
Date de Naissance :	
<b>Si la demande d'inscription est formulée par un tiers :</b>	
Nom et prénom de la personne tiers :	
Adresse :	
Téléphone fixe :	Téléphone portable :
Lien avec le bénéficiaire :	

## Qualité de la personne bénéficiaire :

- En qualité de personne âgée de 65 ans et plus.
- En qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail.
- En qualité de personne handicapée.

## Prise en charge sanitaire et sociale

Service Aide-Ménagère	Nom / téléphone :
Portage des repas	Nom / téléphone :
Téléassistance	Nom / téléphone :
Infirmière	Nom / téléphone :
Médecin	Nom / téléphone :

## Personne à contacter en cas d'urgence

Nom	Prénom	Lien de parenté	N° de téléphone

Je demande à figurer sur le registre municipal afin d'être contacté(e), en cas de fortes chaleurs, ou en déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence Canicule

A Lespinasse, le

*Conformément à la réglementation générale sur la protection des données, la ville de Lespinasse vous informe que les données recueillies seront utilisées uniquement que dans le cadre d'une gestion de canicule ou de mise en place d'un Plan d'Alerte et d'Urgence. De plus, la personne inscrite peut à tout moment faire une demande pour rectifier ses données ou de radiation soit par courrier ou par mail en contactant le délégué à la protection des données : dpo@ville-lespinasse.fr*